

DEPARTEMENT DE LA MEUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE
Séance du 17 novembre 2014

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	15
Date de convocation	10/11/2014
Date d'affichage	18/11/2014

L'an deux mil quatorze, le dix sept novembre, à 20 h 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUMONT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents : M. DUMONT JC, Mme GUERMEUR M, Mme SERRE F., M. LEPRINCE R., M. KNAJDER M., M. HENRY G., M. VOILQUIN A., Mme LULLO E., Mme BAVOUX F., Mme GAND E., M. LEPAGE J-N., Mme ROUX A., Mme NAWROCKI B., M. LEPAGE P.

Absent excusé : M. WATRIN Frédéric donnant pouvoir à M. DUMONT Jean-Claude.

Mme GUERMEUR Michèle est nommée secrétaire de séance.

TAXE D'AMENAGEMENT :

2014-11-D11

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L331-1 et suivants, le conseil municipal décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal la taxe d'aménagement au taux de 2%.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Jean-Claude DUMONT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20141117-2014-11-D11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/11/2014